

PRIX IMAGIN' ACTION



AMOPA-AFDET



















PRIX 2024 DE LA MEILLEURE REALISATION D'UN **PROJET TECHNIQUE**

L'AMOPA et l'AFDET

S'adressent à l'ensemble des élèves, des étudiants, des apprentis du CAP à la licence professionnelle souhaitant conduire un projet en collaboration avec une entreprise ou une association

4000€

Récompenseront les meilleures réalisations

Pour toute information complémentaire:

www.amopa.asso.fr www.afdet.org

amopa.courriel@orange.fr



IMAGIN'ACTION

PRIX 2024 DE LA MEILLEURE REALISATION D'UN PROJET TECHNIQUE

Ouvert à tous les élèves de CAP, Baccalauréat professionnel, BTS, DUT, Licence professionnelle, préparant un diplôme professionnel en formation initiale scolaire ou apprentissage, dans un établissement public ou privé sous contrat.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

à faire parvenir au plus tard le 15 janvier 2024 au Président de la section départementale de l'AMOPA

Section départementale :	
INITIATEUR DU PROJET	
Nom du responsable :	Prénom :
Fonction ou qualité :	
-	
Code postal :	Ville :
Code postal :	Ville :
Tél :	
Niveau d'études des participants:	
PROJET ATTENDU	
BESOIN EXPRIMÉ PAR	
	ion, de l'établissement de formation) :
Code postal :	Ville :
Responsable du projet ou contact	
Tél : Courriel :	
EXPRESSION DU BESOIN	

PRESENTATION DU SYSTÈME TECHNIQUE
ORGANISATION DU PROJET (Préciser si le projet est réalisé par une classe ou plusieurs classes de niveaux différents, le nombre d'élèves concernés, la décomposition éventuelle en sous projets avec indication des équipes d'élèves intervenant, la répartition des tâches de conception et réalisation, le calendrier d'exécution, l'intervention éventuelle d'une partie de fabrication par l'entreprise)
CAHIER DES CHARGES
PRECISIONS JUGÉES UTILES POUR QUE LES PROBLÈMES À RÉSOUDRE SOIENT LE PLUS CLAIREMENT POSÉS

Le dossier définitif sera envoyé exclusivement par la section départementale de l'AMOPA au plus tard le :

Lundi 10 juin 2024

Concours Imagin' Action - 30 avenue Félix Faure 75015 Paris

Ce dossier comprendra en particulier :

- le dossier de candidature,
- le dossier technique,
- les étapes de réalisation,
- les activités spécifiques des différents acteurs et leur contribution au projet,
- tout document jugé utile à la compréhension du projet.

Le dossier peut être accompagné de tout support numérique jugé utile.